



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**



N° 14734\*02

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 28 Mars 2013.	Dossier complet le 28 Mars 2013.	N° d'enregistrement F05213 P0043.

### 1. Intitulé du projet

Extension du PRL "Le Domaine de l'Auzance"

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL POLLET SERVICES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

POLLET Jean-Michel

RCS / SIRET

4 1 4 2 2 7 7 5 1 0 0 0 7 3

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3 Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°	Réalisation de 7 emplacements supplémentaires, soit 85 emplacements au final

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création de 7 emplacements de camping sur une parcelle d'extension, réalisation de la voie de circulation permettant la desserte des emplacements.

## **4.2 Objectifs du projet**

Création de 7 emplacements de camping afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le projet prévoit :

- la création de 7 emplacements enherbé sur lesquels seront installés des résidences mobiles. Les travaux prévoient la mise en place des réseaux (électricité, eau potable, eaux usées) pour que chaque emplacement soit raccordé au réseau existant sur le PRL ;
  - l'aménagement d'une voie de circulation gravillonnée pour la desserte des emplacements ;
  - le maintien d'un espace vert sur le bas de la parcelle d'extension qui fera office d'aire de jeux.
- L'aménagement sera réalisé en une phase de travaux, dès réception des autorisations administratives.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La création de 7 emplacements pour résidences mobiles augmentera la capacité d'accueil de l'établissement de 28 personnes.

En phase d'exploitation, seule la résidence temporaire s'exercera sur le site (il n'est prévu aucun bâtiment ou activité de loisir sur le projet).

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un permis d'aménager et d'une procédure de porté-à-connaissance des modifications auprès de la police de l'eau.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis d'aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
2700 m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Domaine de l'Auzance  
12, rue du Calvaire  
85470 BREM SUR MER

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 1 ° 50 ' 00 " O Lat. 46 ° 36 ' 01 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle est actuellement enherbée, elle ne fait pas l'objet d'un usage quelconque (pas de pâturage ni de fauchage).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS : la parcelle du projet est classée en 1NaL, peuvent être autorisés :  
"le tourisme, le camping-caravaning, les activités de loisirs et les constructions ayant un rapport direct avec ces activités.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



## 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brem-sur-Mer
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN : inondation par submersion marine, mouvement de terrain - recul du trait de côte, inondation par une crue à débordement lent de cours d'eau. Prescrit le 06/07/2012
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS et SIC "Dunes, Forêt et Marais d'Olonne" 350 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'eau potable par jour en période d'activité maximale pour 7 emplacements estimées à 3,1m <sup>3</sup> . (3 personnes par emplacements)  L'établissement est raccordé au réseau d'adduction en eau potable, aucun prélèvement dans le milieu naturel ne sera réalisé.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet est actuellement enherbée. Elle est traversée par une voie de circulation gravillonnée. La végétation qui s'y développe est commune pour la région et ne constitue pas un habitat d'intérêt.  La partie basse de la parcelle est classée en zone humide d'après les critères de l'arrêté du 1er octobre 2009, cette partie a été exclue de l'aménagement. Elle sera maintenue en espace vert (pas de remblai) et fera office d'aire de jeux.  La parcelle ne possède pas un potentiel d'accueil important pour la faune (pas d'arbre, ni de point d'eau).  La parcelle se situe en dent creuse entre l'établissement existant et le camping voisin.  Le projet n'aura pas d'incidence sur les continuités écologiques.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence directe sur le site Natura 2000 : en effet, aucune espèce ou habitat d'intérêt communautaire n'est présent sur le site d'extension.  Le projet n'est pas de nature à avoir une incidence indirecte sur le site Natura 2000 : les eaux pluviales seront gérées, les nuisances sonores liées au PRL n'augmenteront pas de façon significative le contexte sonore actuel dans le secteur, les nuisances liées aux travaux resteront modérées et ponctuelles.  Le projet n'est pas de nature à avoir une incidence significative sur les objectifs de conservation du réseau Natura 2000.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas exploitée actuellement. Elle se situe en dent creuse dans la zone agglomérée de la commune de Brem-sur-Mer.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PRL et la zone d'extension se situe en retrait de la côte et en dehors des zones inondables. Au niveau du risque sismique, la commune de Brem-sur-Mer se situe en niveau 3, c'est à dire en zone à risque modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruits qui seront issues du projet correspondront aux bruits de la vie de grand air. Ils seront limités aux périodes diurne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futurs résidents seront soumis aux sons provenant du PRL actuel et de l'établissement voisin.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront être sources de vibrations. Ceux-ci seront limités dans le temps et seront modérés (aménagement d'une voie de circulation et viabilisation des emplacement).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux respecteront les horaires légaux de chantiers, ils ne constitueront pas une source importante de nuisances pour le voisinage.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les voies de circulations seront éclairées. Les éclairages de l'établissement actuel et de l'établissement voisin seront perceptibles. Ces émissions lumineuses restent cependant modérées et s'intègrent dans le contexte urbain du projet.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La circulation automobile induite par le projet restera limitée. Dans le contexte urbain du projet, elle n'est pas de nature à augmenter sensiblement la pollution automobile.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du PRL sont récupérées par le réseau communal sur la rue du Calvaire.</p> <p>Le milieu récepteur des eaux pluviales est le Chenal du Havre de la Gachère (150 m au Sud du PRL), puis l'océan Atlantique.</p> <p>L'aménagement de l'extension ne modifiera de façon notable les écoulements actuels.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'accueil de résidents supplémentaires augmentera la production de déchets ménagers de l'établissement.</p> <p>Le PRL "Le Domaine de l'Auzance" possède un local poubelle avec suffisamment de contenaires pour stocker les déchets produits entre chaque ramassage. Le PRL possède également des containers pour le stockage des déchets recyclables.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des résidences mobiles seront installées sur une parcelle actuellement enherbée.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le PRL "Le Domaine de l'Auzance" a fait l'objet d'une notice d'impact en janvier 2012 pour sa dernière extension (14 emplacements supplémentaires pour atteindre 78 emplacements). Il a également déposé un dossier auprès de la police de l'eau : "régularisation au titre de la loi sur l'eau du PRL existant et porté à connaissance des modifications de l'extension projetée" en janvier 2012.

Ces deux dossiers ont permis de conclure à l'absence d'incidences significatives de l'établissement actuel.

L'extension projetée est très restreinte (7 emplacements, 2700 m<sup>2</sup>). Elle sera réalisée dans une parcelle non urbanisée, en dent creuse entre le PRL actuel et le camping voisin. Les incidences du projet sur le voisinage et l'environnement ne seront pas significatives.

Au vu des procédures antérieures, de la faible superficie de l'extension et de l'absence d'incidences prévisibles, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Notice d'impact déposée en janvier 2012 lors de la dernière extension du PRL sur la parcelle voisine (partie 6.1)</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

